

## ➤ Qu'est-ce qu'une A.M.A.P. ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne est un système de production et de distribution mettant en lien direct des consommateurs et un paysan. Un contrat d'engagement solidaire lie les deux parties.

Le **paysan** s'engage à fournir chaque semaine aux adhérents un panier de légumes « bio », dont la composition est en fonction des saisons, de la production mais aussi des intempéries. Il informe les amapiens sur sa manière de cultiver et sur l'actualité de la ferme.

Le **consommateur** lui, s'engage à l'année en prépayant ses paniers selon un rythme défini, garantissant ainsi au producteur un revenu sur la durée.

Il s'engage à venir chercher ses légumes aux lieux et heures fixés dans le règlement, à donner un coup de main ponctuellement pour la préparation et la distribution des paniers et en cas de besoin du paysan (désherbage, plantations, installation de serres...), il décide avec le maraîcher des légumes qui

sont cultivés, c'est la raison pour laquelle on appelle les adhérents des consomm'acteurs !

Cela représente un schéma de "circuit court" de distribution.

## ➤ Pourquoi adhérer à une A.M.A.P. ?

Par solidarité, engagement réciproque, équité, transparence, soutien à une économie paysanne locale, respect de la nature... Quelques mots clés faisant références aux principes fondateurs de la Charte des A.M.A.P.

**Ces mots vous interpellent ? alors l'A.M.A.P. est faite pour vous !**

## ➤ Pour plus d'information sur les A.M.A.P. :

Le site régional des A.M.A.P. 59/62 : [www.amap5962.org](http://www.amap5962.org)

Le site national des A.M.A.P. : [www.reseau-amap.org](http://www.reseau-amap.org)

La charte nationale des A.M.A.P. (éditée en 2003) :


[www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF](http://www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF)

## ➤ L'A.M.A.P. « Le Panier de Marie-Groëtte » :

Créée en 2008, notre association, basée sur Bruay-La-Buissière compte actuellement une quarantaine de « consomm'acteurs ».



Notre producteur, **Sylvain COCQUEMPOT**, de l'E.A.R.L « Les Champs d'Ialou » à Bours, nous fournit chaque

semaine de savoureux légumes certifiés , sous la forme de **grands paniers** (pour 4 personnes) à **14 €** l'unité ou de **petits paniers** (pour 2 personnes) à **8 €** l'unité.

## ➤ Exemple de composition d'un panier d'été :



- Aubergine .....	1,5 kg
- Tomate ancienne (Rose de Berne, Noire de Crimée, Cœur de Bœuf.....)	1 kg
- Pomme de terre.....	1,5 kg
- Concombre.....	1 pièce
- Betterave rouge.....	2 pièces
- Poivron .....	1 pièce
- Courgette .....	1,5 kg

*La composition des paniers varie selon les saisons et l'abondance des récoltes. La valeur moyenne des paniers sur l'année est de 14 € sachant que d'une manière générale les paniers sont plus fournis en été et moins en hiver.*

Notre paysan vous propose également des **œufs frais** de poules élevées par ses soins selon les règles de l'Agriculture Biologique. (Tarif 2011 : **0,30 €** pièce).

Vous avez la possibilité de commander d'autres produits « BIO » : **pains, pâtisseries** et ponctuellement **viande** ...

Pour ces produits, le règlement s'effectue au moyen de cartes prépayées [Selon la réglementation, aucun échange de monnaie n'est toléré sur le lieu de distribution].

Contrat de Partenariat Solidaire  
pour la période du **01/01/2012 au 31/12/2012**



➤ Entre l'E.A.R.L « Les Champs d'Ialou », représentée par M. **Sylvain COCQUEMPOT**, agriculteur, domicilié à Bours (62550), 43 rue de Monneville, ✉ [leschampsdialou@nordnet.fr](mailto:leschampsdialou@nordnet.fr)

Et  
➤ M. ...., domicilié(e) à .....  
✉ .....  
adhérent de l'A.M.A.P. « Le Panier de Marie-Groëtte »,

Je soussigné, **M. Sylvain COCQUEMPOT**, représentant l'E.A.R.L. « Les Champs d'Ialou » m'engage à fournir chaque semaine (le jeudi soir) un **demi-panier ou un panier** cultivé par mes soins dans le cadre d'une Agriculture Paysanne et Biologique et à respecter les principes de la Charte des A.M.A.P.

Le prix du petit panier est fixé à **8€** / Le prix du grand panier est fixé à **14€**.

Je soussigné(e), M ..... m'engage **pour douze mois** à soutenir M. Sylvain COCQUEMPOT dans sa démarche de production maraîchère en Agriculture Paysanne et Biologique ;

- **m'engage à venir** prendre mon panier chaque jeudi entre 18h et 19h ou à le faire récupérer par une personne de mon choix ; en cas d'oubli, mon panier ne sera ni remplacé ni remboursé ;
- **m'engage à être bénévole quatre fois** dans l'année pour assurer la préparation et distribution des paniers et aider M. Sylvain COCQUEMPOT dans sa ferme si nécessaire ;
- **accepte les risques** liés aux événements climatiques susceptibles de peser sur le contenu du panier ;
- **adhère aux principes** de la charte nationale des A.M.A.P.

J'établis **12 chèques** à l'ordre de l'E.A.R.L. « Les Champs d'Ialou » qui seront encaissés chaque début de mois **avec un mois d'avance**.

Je choisis :  **1 grand panier** Ou  **1 petit panier**

Fait à Bruay la Buissière, le ..... / ..... / .....

Signature :

M. Sylvain COCQUEMPOT M.....

## ADHESION 2012

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : \_/\_/\_/\_/\_/

Ville : .....

Tél : \_/\_/\_/\_/\_/

E-mail : .....

J'adhère à l'A.M.A.P. " Le Panier de Marie-Groëtte " et règle ma cotisation annuelle en tant que :

Adhérent et verse la somme de **15 €**

Ou

Membre sympathisant et verse la somme de **5 €**

➔ par chèque à l'ordre de l'A.M.A.P. " Le Panier de Marie -Groëtte "

➔ en espèce.

Fait à ..... le .....

Signature :

- Toute personne a la possibilité de faire un **don** à l'association -

En nature : .....

En numéraire :  10 €  15 €  20 €

autre montant \_\_\_\_\_ €

## Témoignages

« Quel plaisir de venir chaque jeudi récupérer mon panier de légumes ! Pour moi à chaque fois, c'est l'effet de surprise. Nous ne connaissons pas la composition de notre panier, ni la variété de certains légumes. Sylvain, notre paysan, présent à chaque distribution, nous renseigne sur les variétés de légumes, la façon de les cultiver naturellement et de les cuisiner ...quelle saveur, quel goût, incomparable avec les légumes insipides vendus en hypermarchés !

Grâce à lui, j'ai découvert et aimé le pourpier, le pâtisson, les fèves... que je ne connaissais pas auparavant et que je n'aurai jamais achetés en grande surface... et devant l'abondance de leurs étalages, j'en avais même oublié les fruits et légumes de saison, l'AMAP m'a aidé dans ce sens...

De plus, cela me permet de soutenir un paysan près de chez moi et de récupérer en un même lieu mes légumes, mes œufs et mon pain, tout ça dans une ambiance chaleureuse et conviviale... Adhrente depuis 2 ans, il me serait impossible aujourd'hui de revenir en arrière dans mon mode de consommation, je réalise de surcroît, un geste citoyen pour l'environnement »

Une Amapienne

### → Pour nous contacter :

▪ Jérémie DUVAL

✉ [danje@orange.fr](mailto:danje@orange.fr)

☎ 06.76.55.86.56

▪ Olivier BOULY

✉ [decroissance.arrageois@voila.fr](mailto:decroissance.arrageois@voila.fr)

Pour toute demande d'information supplémentaire ou encore assister à l'une de nos distributions, celle-ci a lieu chaque jeudi **entre 18h et 19h**,  
**Salle DAMIENS - 597 Boulevard Basly,**  
**62700 BRUAY LA BUISSIÈRE.**

Au plaisir de vous y rencontrer !

**VOUS VOULEZ « consommer des légumes sains, de qualité, et soutenir une agriculture paysanne de proximité » ?**



**Rejoignez notre A.M.A.P !**

A.M.A.P



Le panier de Marie-Groëtte  
Bruay-La-Buissière et ses environs

**- ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE -**

